



RÉUNION DU BUREAU

Mardi 8 avril 2022 à 12h00

Présents : Sylvain MICHELET, Magalie ANDRIEUX, Florence BROUSSARD, Christian CARMAUX, Philippe LACOMBE, Dominique STOLL

Excusé : Jean-François LABOURDETTE

1. Préparation du Comité de Direction du 13 avril 2022

Proposition d'ordre du jour :

- Approbation du PV du CD du 16 mars 2022
- Organisation des coupes départementales
- Obligations des clubs en matière d'engagement
- Challenge fair-play
- Point par la Commission technique : section sportive de Nérac, perfectionnement U11
- Démarche de partenariat
- Répartition de l'enveloppe financière à destination des clubs
- Intervention de M. le président de la LFNA, Saïd ENNJIMI, accompagné de M. Philippe OYHAMBERRY, membre du CD de la Ligue
- Divers

2. Point sur les sections sportives

Alain DELPECH et Benoît MARTINAUD évoquent la situation des différentes sections sportives, en accord avec Jean-François LABOURDETTE, absent.

3. Validation du projet de règlement des deux coupes de Lot-et-Garonne

Magali BOYER fait la synthèse de la réunion de travail qui s'est tenue le mercredi 6 avril, et présente le projet de règlement des coupes, qui a été envoyé aux membres du Bureau. Après discussion, ce projet est validé, et sera présenté au Comité de Direction du

Date du prochain Comité de Direction : le **mercredi 13 avril 2022** (19h00)

« Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la publication de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique (juridique@lfna.fff.fr) ».

Agen, le 12 avril 2022

Le Secrétaire Général

Dominique STOLL